



Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'AIX-EN-PROVENCE**

Séance publique du

17 mai 2010

Présidence de Mme Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

2010.485

OBJET : CULTURE - MANIFESTATION MÔMAIX - ACHAT DE PLACES

Le 17/05/10 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 11/05/2010, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaients Présents :

M. Jacques AGOPIAN, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Gerard DELOCHE, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Hervé GUERRERA, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Mme Brigitte DEVESA à M. François-Xavier DE PERETTI, M. Jean-Christophe GROSSI à M. Helliot BRAMI, M. André GUINDE à Mme Michelle EINAUDI, M. Alexandre MEDVEDOWSKY à Mme Fleur SKRIVAN

Excusés sans pouvoir :

M. Lucien AMBROGIANI, Mme Danièle BRUNET, M. Jean CHORRO, M. Yannick DECARA, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Henri MATAS, Mme Amaria MOHAMMEDI, M. Jean-Marc PERRIN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Patricia LARNAUDIE donne lecture du rapport ci-joint.



07.02

Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE
D.G.A.S Education - Culture
- Politique de la Ville
Direction de la Culture

RAPPORT POUR
LE **CONSEIL MUNICIPAL**
DU 17/05/10

RAPPORTEUR : Mme Patricia LARNAUDIE

Politique Publique : DEVELOPPEMENT CULTUREL ET ARTISTIQUE

OBJET : CULTURE - MANIFESTATION MÔMAIX - ACHAT DE PLACES - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Comme vous le savez, depuis 2007, la Ville travaille avec les lieux culturels aixois programmant du spectacle vivant, sur une dynamique nommée “ Mômeaix ”, d’accessibilité d’un public familial à des lieux et aux spectacles dédiés. Sont partenaires de cette manifestation : le Théâtre du Jeu de Paume, le Grand Théâtre de Provence, le Pavillon Noir, le Théâtre des Ateliers, le Théâtre Antoine Vitez, le 3 bis f et le Théâtre et Chansons.

Ainsi depuis deux ans, la Ville anime des groupes de travail très réguliers avec ces opérateurs afin de renforcer ce processus. Une des résultantes de ce travail d’animation de notre territoire a été la mise en place d’une programmation dès 2007, avec la concrétisation d’un livret de communication très largement diffusé.

En 2009, l’opération Mômeaix s’est déroulée entre le 15 octobre et le 12 décembre. Trente-six représentations ont eu lieu, soit 15 spectacles dans 7 lieux culturels différents.

Le jeu concours a permis de faire gagner à 405 personnes, des places pour les spectacles programmés dans le cadre de Mômeaix, dont vous trouverez, ci-dessous, le tableau détaillé.

Structure	Coût (*)	Nombre places
Théâtre Antoine Vitez	81	18

Théâtre du Jeu de Paume	540	60
Théâtre des ateliers	374	68
Pavillon Noir	1 280	76
Grand Théâtre de Provence	1 092	63
Concerts d'Aix	504	48
3BisF	42	8
Théâtre et chansons	528	64
Total	4441	405

(*) Tous les montants du tableau sont en euros.

Aussi, je vous demande. Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** l'achat de ces places dans le cadre du jeu concours.
- **DIRE** que les dépenses seront imputées au budget de la Ville au chapitre 923 3 - 6188 – 1773 qui présente les disponibilités suffisantes.
- **AUTORISER** l'Adjoint au Maire délégué à signer tout document afférent.

2010.485 - CULTURE - MANIFESTATION MÔMAIX - ACHAT DE PLACES

Présents et représentés	: 44
Présents	: 40
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 44
Pour	: 44
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité

le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 21/05/2010
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**